



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juillet 2021 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2021/07/19 n°01 : SCOLAIRE –
Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la
commune de Vaugneray.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 12/07/2021
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 13/07/2021
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 20/07/2021
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Frédérique DAMON, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN, Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR, M Mathieu VERPILLAT donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU, M Stéphane GILLET donne pouvoir à Mme Aline DURAND, M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER.		
Absents ou excusés :		
M Christian NEUVILLE.		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Vaugneray s'est toujours attachée à vouloir apporter aux enfants des activités de qualité. Permettre à un enfant de s'épanouir en découvrant un domaine, une activité différente, c'est lui ouvrir l'esprit et lui permettre d'être plus réceptif aux enseignements.

Depuis 2014, le rythme scolaire des écoles de la commune se déroule sur 4, 5 jours.

Un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) définit l'organisation de la journée scolaire et les objectifs pédagogiques des activités mises en place. Ce PEDT arrive à échéance en juillet 2021.

La commission scolaire, à l'unanimité, a proposé de maintenir les 5 matinées d'apprentissage facilitant la concentration des élèves pendant le temps scolaire et de travailler sur différents scénarios d'évolution des rythmes notamment pour les classes maternelles.

Sur cette base, une concertation a été menée avec les enseignants, les associations, les agents communaux, les représentants des parents d'élèves réunis au sein d'un comité consultatif des rythmes scolaires.

A l'issue des débats, une commission générale s'est réunie le lundi 10 mai 2021 et a émis un avis favorable au maintien des 4, 5 jours et à l'évolution des activités pour les classes maternelles.

Il a donc été proposé au conseil d'école :

scénario 1 : maintenir l'organisation actuelle pour l'ensemble des classes ;

scénario 2 : maintenir l'organisation actuelle pour les classes élémentaires et regrouper les temps d'activités périscolaires le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 pour les classes maternelles et l'école de Saint-Laurent de Vaux.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 juillet 2021 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2021/07/19 n°01 : SCOLAIRE –
Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la
commune de Vaugneray.

Ce dernier scénario n'ayant pas été retenu par le conseil d'école, il est proposé au conseil municipal de reconduire le PEDT actuel pour une période de 3 ans.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

PREND ACTE de la présentation qui lui a été faite du Projet Educatif de Territoire de la commune de Vaugneray.

AUTORISE le Maire à signer le Projet Educatif de Territoire de la commune de Vaugneray pour une durée de 3 ans.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

20/07/2021

et de la publication en mairie le 20/07/2021

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

